

Cyanobactéries : l'Administration de la gestion de l'eau et le Luxembourg Institute of Science and Technology lancent une application mobile

Le Luxembourg Institute of Science and Technology (LIST), avec le soutien de l'Administration de la gestion de l'eau, a adapté l'application mobile « Bloomin'Algae » par laquelle les usagers des plans d'eau luxembourgeois peuvent désormais signaler aux autorités des proliférations de cyanobactéries, appelées « algues bleues » dans le langage courant.

En effet, les proliférations (ou « blooms ») de cyanobactéries dans les eaux luxembourgeoises* constituent non seulement un risque pour la santé des baigneurs, des animaux domestiques et du bétail, mais portent également atteinte à la santé environnementale de l'écosystème aquatique.

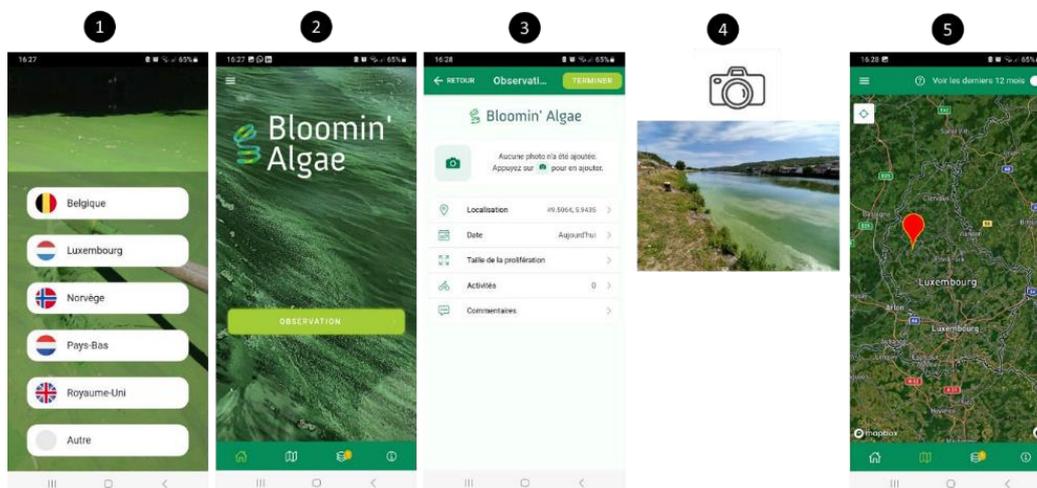
Afin de mieux comprendre ce phénomène de plus en plus fréquent au Luxembourg, davantage de données de terrain sont nécessaires. À cette fin, l'application Bloomin'Algae permet aux citoyens de transmettre des photos ainsi que la localisation précise d'algues bleues ou d'une suspicion d'algues bleues en quelques clics seulement. Durant la saison balnéaire 2023, les sites suivants sont visés : le lac de la Haute-Sûre, les étangs de Weiswampach ainsi que la Moselle.

Comment ça marche ?

Téléchargez l'application [Bloomin'Algae](#), disponible gratuitement sur GooglePlay ou dans l'App Store, puis :

1. Sélectionnez « Luxembourg ».
2. Effectuez votre observation de bloom en 3 minutes seulement:
3. Confirmez les coordonnées GPS de votre smartphone ainsi que la date de l'observation et décrivez votre observation à l'aide des choix proposés ;
4. Prenez une ou plusieurs photos de votre observation et soumettez ensuite votre rapport (tout de suite ou en différé).
5. Après vérification et validation par un expert du LIST, votre contribution sera visible sur la carte interactive du Luxembourg.

La carte interactive, ainsi que des informations complémentaires sont consultables sur le site web <https://www.cyanowatch.lu>.



* Comment se forment les efflorescences d'algues bleues?

Les cyanobactéries planctoniques ont besoin de lumière, de chaleur et de nutriments pour se développer. Au Luxembourg les cyanobactéries prolifèrent généralement entre le mois d'août et le mois d'octobre, dans des eaux calmes et riches en nutriments comme les lacs, les étangs et la Moselle. De manière générale, des épisodes de prolifération de cyanobactéries sont observés de plus en plus fréquemment sur tous les continents.

Les proliférations de cyanobactéries planctoniques surviennent principalement dans les eaux stagnantes (plans d'eau et cours d'eau à faible courant) dans lesquelles il y a un apport excessif d'éléments nutritifs, entraînant une prolifération végétale et un déséquilibre de l'écosystème. Pour se développer, les cyanobactéries ont besoin de concentrations en nutriments élevées, surtout en phosphore, dont les apports peuvent avoir des origines multiples : effluents d'élevage, compost, engrais épandus sur les sols, rejets d'eaux usées insuffisamment traités, lessivage des sols lors d'épisodes pluvieux importants. La réduction des apports de phosphore et d'azote dans les eaux de surface reste aujourd'hui la seule façon durable de protéger et/ou de restaurer ces écosystèmes vis-à-vis des proliférations de cyanobactéries planctoniques. Ceci est le but de la mise en œuvre des mesures prévues dans le troisième plan de gestion pour les parties luxembourgeoises des districts hydrographiques internationaux du Rhin et de la Meuse. La modernisation des stations d'épuration, la réduction de l'utilisation d'engrais dans l'agriculture et la plantation de bandes riveraines (*Uferandstreifen*) le long des parcelles agricoles figurent parmi les mesures contribuant à réduire l'apport de nutriments dans les cours d'eau.

Les facteurs et processus régulant les proliférations de cyanobactéries étant particulièrement complexes, ces phénomènes sont souvent difficilement prévisibles.

Contacts :

Jean-Baptiste Burnet
Luxembourg Institute of Science and Technology
baignade@list.lu

Alexa Lepage
Administration de la gestion de l'eau
communication@eau.etat.lu